



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E7558

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2025

ÉDITÉ LE 30/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SAS

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 303218275 RCS

Siret : 303 218 275 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 24.496-09

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10568235404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10568235404

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/01/2024

Raison sociale : SOCIETE ELECTRO SERVICE GAZ MAZOUT

Sigle : E.S.G.M.

RUE DU CRIEU
Z.A. DE GABRIELAT
09100 PAMIER

Téléphone : 05 61 67 11 22

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : esgm@esgm.fr

Responsabilité légale :

BROTONS LIONEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/06/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/05/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	14/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	07/09/2022
o Poêle ou insert bois	07/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	07/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.